



MINISTÈRE
DU TOURISME
ET DU TRAVAIL,
*en charge des relations
avec les Institutions*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 398 / MTT

Le Ministre

Papeete, le 21 février 2019

à

Madame Eliane TEVAHITUA
Représentante à l'Assemblée de la Polynésie française

Objet : Aménagement et gestion de la plage de Vaitepiha à Tautira

Réf. : - Lettre n°3965/2018/APF/SG/STI/ht du 31 août 2018 du Président de l'Assemblée de de la Polynésie française.
- Votre question écrite du 30 août 2018

Madame la Représentante,

Par question écrite de référence, vous m'interrogez sur les nuisances sonores constatées sur le site d'accès public à la mer de Vaitepiha à Tautira. Ces nuisances qui troublent régulièrement la tranquillité tant des riverains que des visiteurs et familles qui fréquentent le site sont également constatées sur un autre site, situé côté rivière, derrière le complexe sportif de l'IJSPF. Des plaintes pour nuisances sonores et dépôts sauvages de déchets nous parviennent effectivement fréquemment. Ces sites n'étant pas aménagés, ils ne font pas, aujourd'hui, l'objet de gardiennage contrairement à l'accès public à la mer situé dans le village, le site de « Tatatua », aménagé en 2015.

Toutefois, la Direction des affaires foncières, en concertation avec le Service du tourisme et la Direction de la jeunesse et des sports, a en projet de réaliser un aménagement en faveur de la population et pouvant également être mis à disposition des milieux associatifs « jeunesse et sport » en particulier.

Le programme d'aménagement se composera notamment :

- D'un espace de stationnement pour véhicules légers et bus,
- D'un fare pote'e avec espace de pique-nique,
- D'un espace récréatif : terrains sportifs, jeux pour enfants, agrès,
- D'un espace de camping et d'un bloc sanitaires/douches.

Ces aménagements favoriseront une mise en valeur du site au profit de la population. Une fois réalisés, le Pays mettra en place les moyens nécessaires à la bonne gestion du domaine. Dans l'attente, la commune de Tairapu Est ne disposant pas des effectifs policiers suffisants pour assurer une présence sur la commune associée de Tautira, nous allons fermer l'accès aux véhicules d'un des sites, celui qui est le plus proche du village (derrière la salle omnisport de l'IJSPF).

Je vous prie d'agréer, Madame la Représentante, l'expression de ma considération distinguée.



Nicole BOUTEAU

